



**Direction de
L'administration
Pénitentiaire**

Paris, le 10 juillet 2017

14 Juillet 2017

Les équipes régionales d'intervention et de sécurité (ERIS) de l'administration pénitentiaire à l'honneur

Pour la deuxième année consécutive, le Président de la République a voulu que l'administration pénitentiaire défile le 14 juillet sur les Champs-Élysées. Après l'école nationale d'administration pénitentiaire en 2016, ce sont les équipes régionales d'intervention et de sécurité (ERIS) qui sont mises à l'honneur.

Créées en 2003 par le préfet Didier Lallement, ces équipes constituent les troupes d'élite de la pénitentiaire : elles ont pour mission de gérer les incidents graves en détention (mutineries, mouvements collectifs, prises d'otage...) et de renforcer la sécurité des établissements ou de certaines missions. Elles sont constituées de personnels de surveillance spécialement recrutés et formés.

Il existe neuf ERIS en métropole, à raison d'une par direction interrégionale, dont l'effectif varie entre 36 et 71 agents. Elles sont mobilisables rapidement sur les établissements de leur ressort pour prévenir ou mettre fin à des incidents ; un système d'astreinte garantit la disponibilité opérationnelle d'effectifs 24 heures sur 24 toute l'année.

Depuis leur création, les ÉRIS ont réalisé près de 17 000 missions, dont 2 000 en 2016.

Contact presse – Direction de l'administration pénitentiaire du Ministère de la Justice
presse.dap@justice.gouv.fr / 01 70 22 80 28 / 07 88 64 96 66



Ministère de la Justice



www.justice.gouv.fr



JusticeGouv



@justice_gouv